

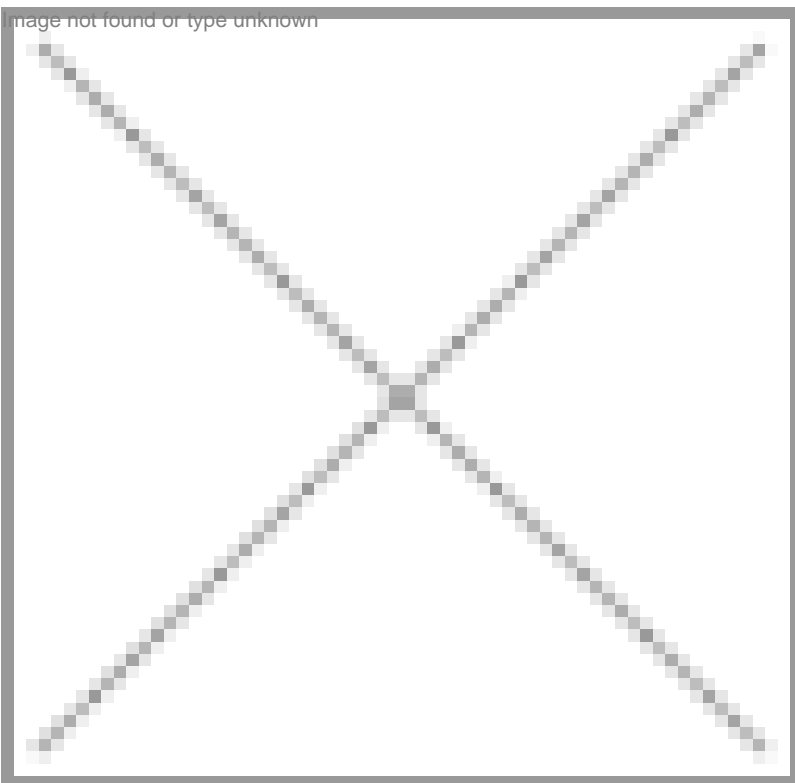
Fimm

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Fournisseurs](#) / [Equipement d'atelier](#)

Trophée « Produit Eco-conçu » Eco-innovez

La desserte en acier dédiée au secteur tertiaire de Fimm a remporté le trophée « Produit Eco-conçu » lors des trophées « Eco-innovez », un événement organisé par l'AER-BFC, financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Admet et en partenariat avec la CCI Bourgogne Franche-Comté, l'État, le Pôle Eco-conception, Bpifrance et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche-Comté. « Les grandes améliorations ont porté sur l'utilisation de plateaux bois structurants, ce qui a évité le recours à des traverses en acier. Fimm a ainsi pu réduire de plus de 30% le poids du produit. Ces nouveaux plateaux sont également plus facilement recyclables, ce qui a permis d'atteindre un taux global de recyclabilité de 97%. Autant d'actions qui ont permis de réduire de 60% les

émissions de gaz à effet de serre, de 40% le recours aux énergies et de 30%, celui aux ressources naturelles » déclare Julia Cattin, P-dg de Fimm, qui tient à remercier le Cetim et l'Ademe, pour leur accompagnement technique et financier.



Située à Joigny dans l'Yonne et leader français dans le domaine de la petite manutention pour les professionnels (diabes, servantes, chariots, escabeaux, remorques), Fimm a entrepris, dès 2020, une démarche d'éco-conception qui a débuté par la formation de son bureau d'études à la norme européenne Eco-conception EN16524. Elle a ensuite entamé une phase d'études grâce à un logiciel de calcul qui a permis de réaliser l'analyse du cycle de vie des produits étudiés, étape indispensable avant la reconception desdits produits pour en améliorer le profil environnemental. « Fimm a le souhait de faire évoluer son modèle économique pour qu'il soit compatible avec les limites planétaires. L'éco-conception marque une étape importante dans ce processus. »